

Administration des Mines
9^{ème} arrondissement

Liège, le 29 août 1929,

N° 15/1155
Objet :
Mine de Bierleux-Werbomont
Tirage des Mines

Monsieur Habets,
Directeur des Mines de la Sté A^{me}John Cockerill
à Seraing

Il m'est signalé, dans un tout récent rapport de Monsieur l'Ingénieur Burgeon sur une visite de travaux de la mine de Neuville-Bierleux Werbomont, qu'un boutefeu procède au chargement des mines ; mais que l'allumage est opéré par les ouvriers de chaque taille immédiatement avant de descendre pour prendre leur repas.

Ce procédé est contraire aux prescriptions du règlement de 1894 sur les explosifs, et, en outre, à mon avis, il présente du danger si l'ouvrier s'attarde dans une mise à feu.

Il y a moyen de le modifier en respectant le règlement et sans pour cela nuire à la rapidité et à la bonne exécution du travail.

J'ai fait adopter l'emploi dans les travaux de la mine de la Vieille Montagne à Moresnet, et on s'en déclare très satisfait, d'un allumeur à tirette que l'on chausse sur la mèche. Une traction sur la tirette allume le cordeau et le préposé n'a plus à s'en occuper. Dès lors, le chargement ayant été fait par le boutefeu, par exemple en montant, le même boutefeu allume toutes les mines successivement en descendant, après avoir fait garer les ouvriers et protéger les issues. Il n'y a pas à s'arrêter en chemin.

Veillez donc examiner ma suggestion avec tout le soin voulu et me tenir au courant de la décision adoptée. Monsieur Timmerhans pourra vous donner l'adresse du fabricant des allumeurs, qui doit être allemand.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'Ingénieur en Chef-Directeur,